

société qui était comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville : il avait la science des livres et la science des voyages ; il était aussi un claveciniste de quelque habileté.

Les documents nous manquent pour pouvoir dire exactement ce qu'était la musique instrumentale et vocale, dans la capitale de la Nouvelle-France, au dix-septième siècle. Nous savons seulement que nulle différence esthétique appréciable ne devait exister entre la musique que l'on faisait à Québec et celle que l'on faisait dans les villes des provinces de l'ouest de la France. C'étaient les mêmes compositions, le même art, et les conditions d'interprétation elles-mêmes étaient à peu près identiques.

L'histoire de la musique à Québec s'ouvre gaîment par la note suivante du *Journal des Jésuites* :

« Novembre 1645. — le 27, mariage de la fille de M. Couillar avec le fils de Jean Guion : le P. Vimont assista aux nocces ; il y eut deux violons pour la première fois. »

Quelle musique jouait-on ainsi sur le violon, à Québec, il y a deux siècles et demi ? Nous avons conservé le chant liturgique grégorien, qui est noté ; nous avons aussi conservé nos cantiques et nos chansons populaires, venus de France ; mais la musique purement instrumentale, la musique de l'unique instrument populaire canadien, le violon, est, de nos jours, exclusivement anglaise, écossaise ou irlandaise ; ce sont des airs de danse : des gigue, des reels, des hornpipes ; rien de tout cela n'est français.

Continuons à feuilleter ce *Journal* intime des anciens Jésuites de Québec, qui, on le sait, n'était pas destiné à la publicité.

Le 24 décembre 1645, « le premier coup de la messe de minuit sonne à onze heures, le second un peu devant la demye, et pour lors on commença à chanter deux airs: *Venez mon Dieu*, etc., et *Chantons Noe*, etc. M. de la Ferté faisoit la basse, St-Martin jouoit du violon; il y avoit encore une fluste d'Allemagne, qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'église... On dit la grande messe du jour sur les huit heures... A vespres on chanta quelques psaumes en faux-bourbon. »

Le 26, les Sauvages de Sillery vinrent à Québec au nombre de cent, en procession pour y faire leurs stations du jubilé: « ils chantèrent partout fort mélodieusement <sup>1</sup>.

On se rappelle que l'étage supérieur du « magasin » de la Compagnie des Cent-Associés servit d'église paroissiale de 1640 à 1657. De fois à autres les fidèles de la « paroisse » se rendaient à l'église des Ursulines ou à celle des Hospitalières, et l'on y chantait des offices en deux chœurs, l'un placé à l'intérieur du cloître, l'autre placé à l'extérieur. Le 12 février 1646 (le lundi gras), on alla ainsi chanter le salut à l'Hôtel-Dieu. « Les religieuses commencèrent le *Pange lingua* et le *Magnificat* fut chanté en faux-bourdon, cela réussit bien... »

---

1. Ces chants chrétiens étaient des adaptations faites par les missionnaires jésuites. Les chants indigènes des habitants de l'Amérique du Nord étaient exclusivement diatoniques, avec une modalité étrange et un rythme qui se rapprochait du rythme oratoire grégorien. Tout y révélait des natures primitives, dépourvues de la complexité des nations civilisées. Le procédé rythmique appelé *syncope*, que l'on pourrait définir *l'expression du désordre uni à la notion de l'ordre*, y était inconnu.

L'instrument désigné sous le nom de « chichikoué » ou « chichigouane », ou « mitchichigouane », n'était, le plus souvent, qu'une corne de bœuf remplie de petits cailloux. C'était un instrument exclusivement rythmique. Nos sauvages n'en connaissaient pas d'autre. Les Français appelaient cet instrument « chichiquois » ou « machichiquois ».

Le Vendredi-Saint de l'année 1646, la Passion fut chantée à trois voix chez les Jésuites. M. de Saint-Sauveur chanta la partie de l'évangéliste . . . « Je pensai pour lors (dit le P. Lalemant) que le P. de Quen eut mieux fait que M. de Saint-Sauveur pour cet article, mais non pas le reste du service . . . Le Samedi-Saint le feu et la bénédiction se firent à la sacristie . . . Il me sembla de rechef que pour l'*Exultet* le P. de Quen l'eut mieux chanté. »

Grâce à ces réflexions du P. Jérôme Lalemant, il demeure acquis que le P. de Quen, le recteur du « collège de Québec », le missionnaire de Tadoussac, le découvreur du lac Saint-Jean<sup>1</sup> avait une belle voix et chantait agréablement.

« Le jour de la Conception (8 décembre 1646), un soldat nommé Champigny, natif de Fontainebleau, fit abjuration de son hérésie auparavant la grande messe. Ce mesme soldat sçachant la musique et pouvant chanter un dessus, nous commençames le jour de St-Thomas à chanter à quatre parties. »

Le *Journal* donne la liste des cadeaux que firent les Pères Jésuites le premier jour de l'année 1647. On y lit ce qui suit: « A M. de Champigny, musicien, un beau chapelet avec médaille et reliquaire. »

Le *Journal* du mois de février 1647 contient la curieuse entrée que voici:

« Le 27 de febvrier, il y eut un ballet au magazin; c'estoit le mercredy gras; pas un de nos Pères ny de nos Frères n'y assista, ny aussi les filles de l'Hôpital et des Ursulines, sauf la petite Marsolet. »

Le jour de la Saint-Joseph de cette même année 1647, on chanta, chez les Ursulines, le *Hic vir despiciens* « en musique. »

---

1. 15 juillet 1647.

La messe de minuit de l'année 1648 fut précédée des matines, « qui furent dites pour la première fois, et bien . . . On chanta les troisièmes psalmes des nocturnes en faux-bourdon, et les responds du dernier nocturne en musique: en l'élévation, musique avec violes, et pendant les communions qui se firent par un autre prestre . . . tout cela est bien comme cela. On n'eut pas besoin de feu dans l'église ».

Messieurs Godefroi, Pierre Duquet et de Repentigny chantèrent les leçons des Ténèbres chez les Jésuites le 28 mars 1657. « Tout alla bien. »

« Le lundy (3 décembre 1657), le P. Claude Pijard dit la grande messe à 9 heures, prescha. On chanta la messe en musique. A 2 heures et demie on dit vespres en musique. Collation. Tout alla bien. »

Ce dernier succès musical eut un revers à brève échéance. Le 25 du même mois, « le P. Supérieur dit la messe de minuit, qui fut chantée en musique qui ne valut rien ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 1660, les fidèles de la « grande église » paroissiale, où l'on faisait les offices régulièrement depuis trois ans, se rendirent en procession dans l'église des Jésuites pour y chanter les vêpres. « Mr l'Evêque demeura en bas et le Curé avec le Clergé monta au jubé, où il dit les vespres en Chape, qui furent fort bien chantées en musique. »

Le jour des Rois de la même année, les soldats, qui donnaient le pain bénit, « firent retentir les tambours et flustes, et vinrent de la sorte à la fin de la messe, ce qui choqua puissamment M. l'Evêque ».

Le 19 mars 1660, fête de saint Joseph, il y eut salut solennel chez les Ursulines, chanté par deux chœurs, dont l'un, formé par les séculiers, était placé en dehors du cloître. « On commença en musique par le *Pange lingua*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent un motet court au Saint-Sacrement, ensuite la musique

recommença l'*Iste Confessor*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent un motet au Saint, après quoy la musique reprit le *Domine Salvum fac Regem*, à la suite de quoy Mons. de Bernières, officiant, dit le verset et les trois oraisons correspondantes . . . Le tout fut conclu par un *Laudate Dominum* chanté par la musique. On en fut fort satisfait, et la chose parut belle et dévote. »

On peut juger par les chants dialogués du dimanche des Rameaux de l'effet que devait produire ces chœurs alternatifs, de l'intérieur et de l'extérieur. Vers cette époque, ou peut-être un peu auparavant, des orgues placées aux deux extrémités de l'église de Saint-Marc de Venise exécutaient aussi des symphonies alternantes ou dialoguées. Ces exécutions devaient laisser l'impression très profane de joutes entre organistes. La musique de Québec était « plus dévote ».

Une note du *Journal*, écrite le Samedi-Saint, 27 mars 1660, dit: « Le P. Dablon n'est point propre pour chanter seul un *Exultet*. » Heureusement que le bon Père avait d'autres talents.

Le gouverneur donna le pain bénit le dimanche de Pâques de la même année (1660). L'évêque ne pouvant souffrir que l'office fût troublé par les tambours et les flûtes, on apporta le pain bénit avant la messe et on le « reporta » après. De cette façon tout le monde fut content.

Aux Rogations « on chanta la messe du *De Profundis* en musique ».

Au mois de février 1661, il y eut, chez les Jésuites, bénédiction du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures. « L'orgue joua pendant la descente du Saint-Sacrement. » C'est la première mention qui soit faite d'un orgue à Québec. Le premier jour on donna l'*Ecce Panis* en plain-chant; le dernier jour on donna le même

motet en musique. Il y eut sermon chaque jour. « On donna à goûter au réfectoire tous les trois jours à Pierre Duquet et Filon (Filion), qui avoient assisté la musique. »

Il y eut messe solennelle à la Sainte-Cécile chez les Jésuites, au mois de novembre 1662. Vers le même temps, ils hébergèrent par charité « François Dangé (ou d'Anger) musicien ».

« A la messe de minuit (décembre 1662) tout à l'ordinaire des autres années . . . Nous allâmes à matines à la paroisse, où les psalmes furent chantés en musique.

« Il y eut un désordre pour les boissons des chantres, ou enfants de notre séminaire; je leur fis donner, outre leur biaire, un pot de vin la veille, et le jour les marguilliers aussy leur en donnèrent sans que nous le scussions. Cela enruma Amador, qui ne put plus ensuite chanter les festes, aussy bien que d'autres musiciens, François d'Anger, etc. »

Au mois de mars 1663, « les Ténèbres furent chantées en musique et instruments solennellement » dans l'église des Jésuites.

Le 15 septembre 1663 arrivèrent à Québec deux vaisseaux du roi venant de France. Parmi les passagers qui avaient traversé l'Océan dans ces vaisseaux se trouvaient Monsieur de Mésy, gouverneur, et Monseigneur de Laval. Celui-ci avait acheté en France un orgue qui fut placé dans la « grande église » paroissiale; mais on ne commença à s'en servir régulièrement que vers la fin de l'année 1664<sup>1</sup>. C'était un bel instrument. Un ecclésiastique du pays en étudia le mécanisme et réussit à fabriquer lui-même, d'après ce modèle, quelques orgues qui furent placées dans les églises de la colonie.

---

1. On dit à la page 172 de la vie de Mgr de Laval, écrite par M. l'abbé de la Tour : « Sur la fin de l'année 1669, M. l'Evêque fit la bénédiction des trois premières cloches du Canada, qui jusque là, n'avait eu que quelques clochettes; ces cloches furent fondues dans le pays. On commença à se servir des orgues que M. l'Evêque avait apportées de Paris ».

Le mardi gras de l'année 1664, il y eut salut très solennel chez les Jésuites. L'orgue joua seul pendant qu'on allumait les cierges de l'autel.

Après la fête de Pâques de la même année, on donna trois saluts à la paroisse « avec les instruments au jubé, proche les orgues », dont on ne se servait pas encore, du moins ordinairement. Cela alla assez bien, dit le *Journal*, « excepté que les voix et instruments sont faibles pour un aussi grand vaisseau ».

Cette même année 1664, Monseigneur de Laval, écrivant au Saint-Siège, s'exprimait ainsi :

« Il y a ici (à Québec) une basilique construite en pierre: elle est grande et magnifique. L'office divin s'y célèbre suivant les cérémonies des évêques; nos prêtres, nos séminaristes, ainsi que dix ou douze enfants de chœur, assistent régulièrement. Dans les grandes fêtes, la messe, les vêpres et le salut du soir se chantent en musique, avec orchestre, et nos orgues mêlent leurs voix harmonieuses à celles des chantres. Il y a dans la sacristie de très beaux ornements, huit chandeliers d'argent; et tous les calices, ciboires, burettes, encensoirs, etc., sont ou dorés ou d'argent pur. »

Il ne faut pas prendre dans son sens moderne le mot « orchestre » employé par Mgr de Laval dans les lignes qui précèdent. Au seizième siècle on se servait quelquefois de ce mot pour désigner l'ensemble des parties vocales dans un chant harmonisé; au dix-septième siècle on l'employait pour désigner l'ensemble des instruments qui soutenaient les voix. Dans les églises, l'orgue et un petit nombre d'instruments: les violons, les violes, les basses-violes (violoncelles), les flûtes et les clairons, composaient ordinairement tout l'orchestre. Les instruments soutenaient simplement les voix en doublant les parties ou en faisant entendre des accords plaqués. Tout autre chose

est l'orchestre moderne, où chaque instrument chante, bondit, galope, affirme son indépendance par des initiatives propres, tout en concourant à l'harmonie de l'ensemble.

Nos anciens livres de chants liturgiques du diocèse de Québec<sup>1</sup> contenaient deux messes de Henri Dumont, maître de chapelle de Louis XIV, qui sont encore chantées de nos jours dans nos églises canadiennes comme dans celles de France: la messe dite « messe royale » et la messe communément appelée « messe du second ton ». Ces compositions sont d'une grande valeur comme musique religieuse<sup>2</sup>.

Feuilletons encore le *Journal des Jésuites*. « Premier jour de l'an (1665) ... Mons. l'Evêque disna chez nous et M. Meséré, et le soir nous invitasmes les sieurs Morin et Jolliet nos officiers de musique à souper. »

Au mois de juillet de l'année 1665, un des tambours d'une des compagnies du régiment de Carignan, nommé « François du Moussart, natif de Ennelat, proche de Cler-

1. Sous le régime français, le diocèse de Québec s'étendait depuis les régions boréales de la baie d'Hudson jusqu'à l'extrémité sud de la Louisiane que baignent les eaux du golfe du Mexique.

2. « La musique qui se chantait à la chapelle du roi (de France) avait été, jusque vers 1670, composée seulement pour les voix, selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale qu'on appelait basse continue. Louis XIV, porté vers tout ce qui avait un air de grandeur, désira qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnements d'orchestre; il en parla à Dumont, qui, religieux observateur des décisions du Concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître ce scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay), qui affirma que le concile avait pros crit les abus de la symphonie, mais non la symphonie elle-même. Dumont ne se rendit qu'avec peine à cette décision. Il se pourrait que le concile eût été d'un grand secours au maître de chapelle, pour cacher son inhabileté à se servir d'un orchestre. Quoi qu'il en soit, peu de temps après (en 1674), il demanda et obtint sa retraite de vétéran. Il mourut en 1684 et fut enterré dans l'église Saint-Paul, dont il avait été l'organiste pendant quarante-cinq ans. On a de Dumont cinq messes en plain-chant, connues sous le nom de *messes royales*, qu'on chante aux fêtes solennelles dans plusieurs églises de France: ce sont ses meilleurs ouvrages; leur caractère est noble et solennel ». — (F.-J. Fétis. *Biographie universelle des musiciens*.) — Henri Dumont était né près de Liège, en 1610.



mont en Auvergne, âgé de 19 ans », fut donné aux Jésuites par le sieur de la Tour, capitaine, « à raison de ce qu'il estoit excellent musicien, mais avec dessein de luy faire la charité de le faire estudier ».

Parmi les musiciens du régiment de Carignan-Salières se trouvait un jeune trompette, âgé de 17 ans, du nom de Jean Casavan. Messieurs J.-C. Casavant et Samuel Casavant, les distingués facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, sont, croyons-nous, les descendants de ce jeune militaire, qui était natif d'Auch, en Gascogne.

Le 15 juillet 1667, « Amador Martin et Pierre Francheville soutinrent de toute la philosophie avec honneur et en bonne compagnie ».

L'abbé Amador Martin (fils d'Abraham Martin dit l'Écossais qui donna son nom aux célèbres Plaines d'Abraham) est le seul de nos compatriotes canadiens du dix-septième siècle dont il soit resté une composition musicale. La prose de l'office de la sainte Famille (pour ne parler que cette partie de l'office entièrement composé par lui) indique du talent et une excellente formation. Cette prose n'est plus chantée, croyons-nous, que dans la cathédrale de Québec, et seulement le jeudi dans l'octave de la sainte Famille. C'est une pièce de plainchant d'une incontestable beauté, écrite dans le premier mode authentique de la tonalité ancienne. Le style de cette composition est d'une correction remarquable, tant au point de vue du rythme qu'au point de vue des affinités des notes modales.

Les cartes de Louis Jolliet et la musique d'Amador Martin font concevoir une haute idée de l'enseignement scientifique et artistique qui se donnait à Québec au dix-septième siècle <sup>1</sup>.

---

1. Amador Martin était aussi un excellent calligraphe.

Le Père François LeMercier s'exprime ainsi dans la *Relation* de 1666 :

« Comme la Reine mère (Anne d'Autriche) a toujours donné des marques toutes particulières de sa bonté pour ce pays, et de son zèle pour y établir la foi, on n'a pas cru devoir rien omettre de tout ce qui pouvait contribuer à faire voir la reconnaissance que l'on en conserve après sa mort. Aussitôt que l'on reçut la nouvelle, on se mit en devoir de témoigner par le deuil des églises celui que chacun avait très avant dans le cœur; elles furent toutes tendues en noir, et l'on y fit pendant plusieurs jours les services et les prières ordinaires.

« M. Talon, intendant pour le roy en ce pays, signala surtout l'affection qu'il a pour le service de Sa Majesté et son respect pour la mémoire de cette grande princesse, faisant faire, le 3 août de l'année 1666, dans la principale église de Québec, un service chanté *en musique* qui eût semblé magnifique partout ailleurs, mais qui le parut au delà de ce qu'on peut exprimer dans un pays où l'on n'avait jamais rien vu de semblable. »

*La Relation continue*: « M. de Tracy, Lieutenant Général de Sa Majesté en toute l'Amérique, M. de Courcelles, Gouverneur de la Nouvelle-France, M. l'Intendant et toutes les personnes considérables s'y trouvèrent en deuil, et Mgr l'Évêque de Pétrée y officia, assisté de plusieurs ecclésiastiques en chape. Toute cette assemblée fut d'autant plus satisfaite de l'oraison funèbre qui y fut prononcée qu'on y fit surtout l'éloge de ce zèle admirable que cette grande Reine avait toujours eu pour la conservation de ce pays et pour le salut des infidèles, dont on voit ici de tous côtés des marques illustres. »

Lorsque le chevalier de Tracy arriva à Québec, le 30 juin 1665, il fut reçu en grande pompe, à l'église paroissiale, par l'évêque de Pétrée (Monseigneur de Laval), et

ce fut au son de l'orgue qu'il s'avança vers le haut de la nef, suivi de sa brillante escorte. Qui était alors au clavier? Il serait difficile de le dire. Ce que l'on sait, c'est que, de tous ceux qui sont qualifiés du titre de musicien dans nos vieilles chroniques de l'époque, un seul est désigné comme organiste: c'est Louis Jolliet. La pièce où il est dit que Jolliet « jouait des orgues » dans la cathédrale de Québec date de vingt ans après la mort de notre héros. Nous anticipons sur les événements pour donner ici ce document historiographique, très curieux à plus d'un titre, qui nous a été signalé par M. Philéas Gagnon, directeur du bureau des archives judiciaires de Québec.

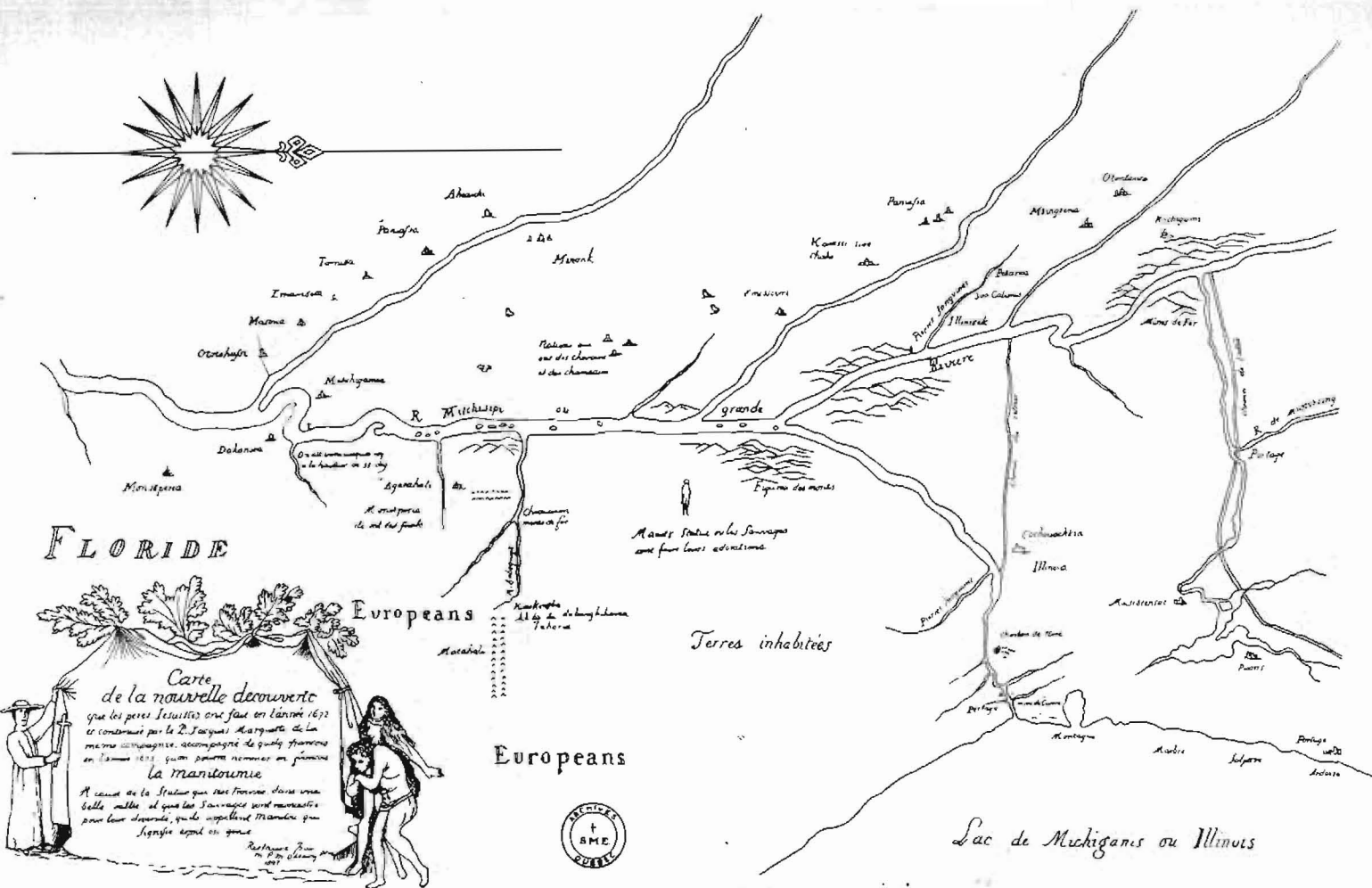
(Extrait des Registres des délibérations de la Fabrique de Québec.)

« Aujourd'hui treize mars mil sept cent vingt, messieurs les marguilliers en charge et anciens s'estant assemblez au Presbitaire de l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Québec, en la chambre de monsieur Thiboult, curé, luy aussy présent, le sieur Rivet, marguillier en charge, a dit que par un Titre signé M. Boutet, clerc de la fabrique de la d. paroisse, en date du vingt quatre Janvier mil six cent cinquante six, il paroist que feu le Sieur François Bissot a payé à la d. fabrique la somme de Cent Livres dont il estoit convenu pour la place de son Banc en la ditte paroisse, assignée de six pieds en largeur, sur trois pieds et demy de proffondeur, pour en jouir par luy et ses hoirs à perpétuité, moyennant les droits ordinaires, et ordonnez payables à la dite paroisse, à chaque mutation ainsy qu'il est plus amplement déclaré dans le Registre des ordonnances de la d. paroisse; que depuis le deceds de d. S. Bissot, le feu S. Jolliet, à cause de feue demoiselle Claire Bissot, son épouse, a jouy du di. Banc jusqu'à son deceds, et ensuite la d. dlle Bissot, aussy jusqu'à son deceds, arrivé il y a environ huit ans, et que de-

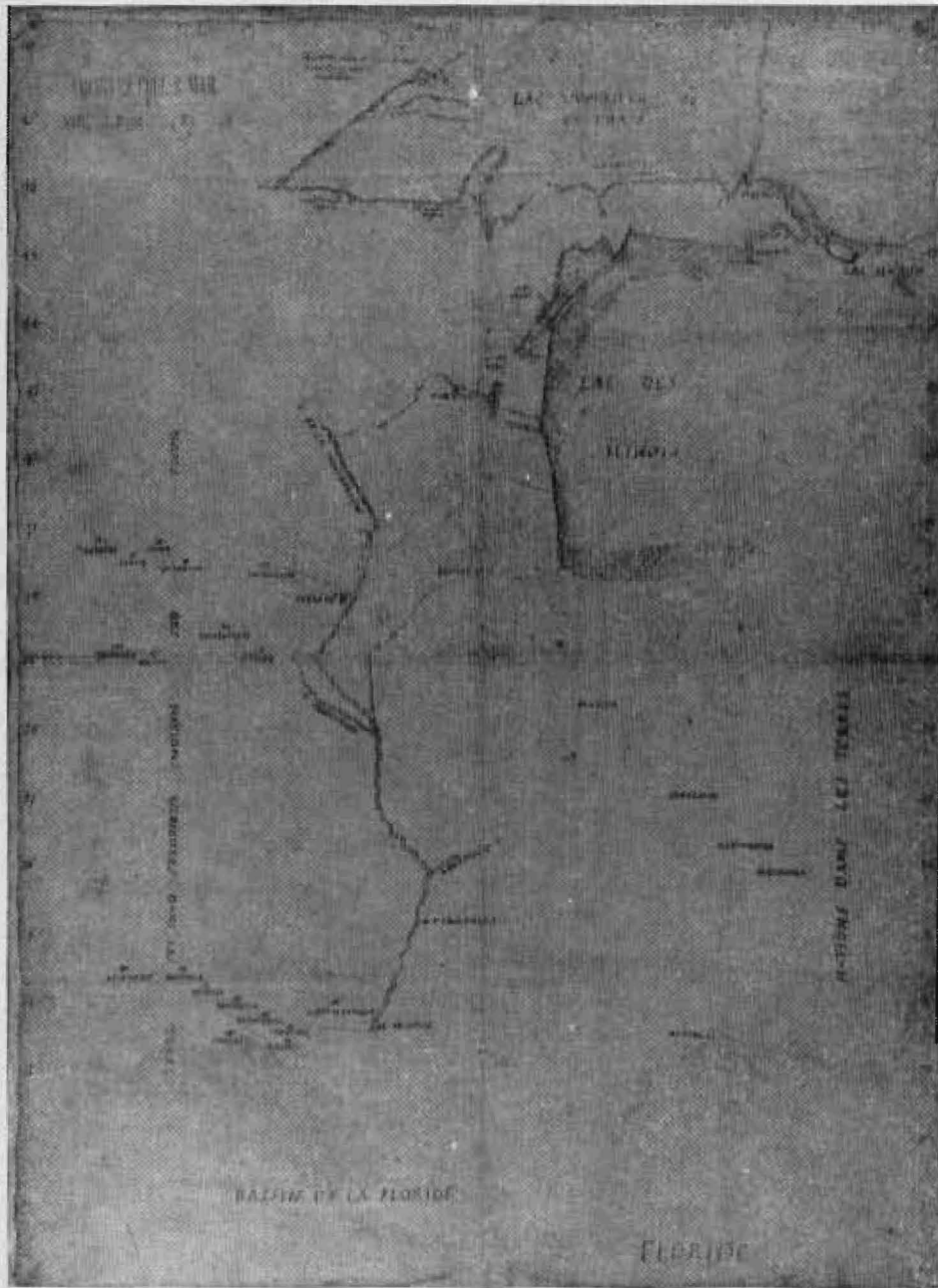
puis ce temps Mr de Lagorgendière et Dame Claire Jolliet, son épouse, en ont joui jusqu'à présent, sans cependant qu'il ait été payé aucune mutation à la d. fabrique, à quoy, il est nécessaire de pourvoir.

« Sur quoy le dit Sr de la Gorgendière s'estant présenté en la d. Assemblée, a déclaré que le feu Sieur Jolliet n'a point payé la mutation qu'il devoit après la mort du d. feu Sr Bissot, parce que la d. fabrique luy en avoit fait remise en considération de ce qu'il jouoit des orgues et avoit montré à en jouer à plusieurs personnes du Séminaire, et que la mutation qui est deul depuis le deceds du d. feu Sr Jolliet n'a point été payée parce qu'il a laissé plusieurs enfants, desquels cependant il n'y a de domicilies en cette ville que luy, Sr de la Gorgendière, et son Epouse; pourquoy il propose à la d. assemblée de payer à la ditte fabrique la mutation qui est deul, qui est de la somme de quinze livres de France, et en outre celle de quarante cinq livres même monnoye, pour employer aux besoins de la d. paroisse, à condition qu'on luy accordera la propriété du d. Banc, pour luy, son Epouse, et leurs hoirs conformément au d. titre<sup>1</sup>. Sur quoy la d. assemblée ayant délibéré, a arrêté que le Banc en question, qui estoit au-dessous des ballustres et sièges du lutrain, et qui est à présent le deuxième du rang du milieu, du costé de l'Évangile, en descendant, demeurera et appartiendra au dit Sr et Dame Lagorgendière, pour eux,

1. Ce ne fut qu'après le mariage de Marie Couillard, veuve de François Bissot de la Rivière, avec Jacques de Lalande (7 septembre 1675), que le banc en question passa au nom de Louis Jolliet. Le mariage de Claire-Françoise Bissot (avec Louis Jolliet) eut lieu le 7 octobre 1675, juste un mois après le second mariage de sa mère. Il paraît clair que la mutation en question eut lieu en 1675; d'où il faudrait conclure que Louis Jolliet, le célèbre explorateur et cartographe, remplissait fréquemment les fonctions d'organiste dans l'église métropolitaine du Canada lors du retour de France du premier évêque titulaire de Québec. — Ce droit de possession de banc par héritage, en faveur des descendants de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Jolliet, est depuis longtemps devenu caduc ou considéré comme tel.



« Carte de la nouvelle découverte que les pères Jésuites ont faite en l'année 1672 et continuée par le P. Jacques Marquette de la même compagnie, accompagné de quelques françois en l'année 1673... » — Thévenot (*Recueil de voyages* — Paris, 1681) attribue à P. Marquette l'original de cette carte. Elle n'est pas du P. Marquette, mais peut avoir été tracée par le P. Claude Dablon, supérieur des missions de la Compagnie de Jésus en Nouvelle-



LA VRAIE CARTE DU PÈRE MARQUETTE

conservée aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

Le R. P. Jean Delanglez, S.J., professeur à l'Institut of Jesuit History, Loyola University, Chicago, Ill., en fait une étude approfondie dans la revue de l'Institut: *Mid-America*, janvier 1945.

et leurs hoirs à perpétuité, moyennant les droits ordinaires payables à la ditte fabrique à chaque mutation, et autres charges portées par le dit Titre du vingt quatre Janvier 1656; et outre ce à condition que le Sr de Lagorgendière payera au d. Sr Rivet, premier marguillier en charge, la somme de soixante livres, sçavoir: quinze livres pour la d. mutation, et quarante cinq livres pour employer aux besoins de la d. paroisse, et en retirera quittance, à l'effet de quoy la présente Délibération luy servira de titre nouveau pour luy servir et à ses hoirs ce que de raison. Et a signé avec les soussignés les jour et an susdits. Ainsy signé:

« De La Gorgendière, Thiboult, Pinault, Rivet, Perthuis, Crespin, L. Gosselin, Beaudouin et Guysac. »<sup>1</sup>

On conserve dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps . . . Les plus belles exécutions

[1. Un document de vingt ans moins ancien nous assure également que Louis Jolliet «joua des orgues» à la cathédrale. Il jette du même coup une nouvelle lumière sur la date imprécise de sa mort. «Au presbytère de la Haute-Ville de Québec, écrit dans le Bulletin des Recherches Historiques, vol. XX, p. 267, le R. P. P.-V. Charland, O.P., dans un vieux cahier, indépendant des Registres de baptême, etc., et qui paraît avoir été, pour les curés de Notre-Dame, un Memorandum des sépultures à faire ou des messes de Requiem à chanter jour par jour, à mesure qu'on venait annoncer les décès, on lit cette entrée, au cours de l'année 1700: «Le 15 septembre, un service pour défunt M. Jolliet, en reconnaissance d'avoir joué des orgues à la cathédrale et paroisse pendant beaucoup d'années. Fait gratis».

Dans le précis historique sur «L'église cathédrale et paroissiale de Québec» qu'il a écrit pour l'Album-Souvenir de la Basilique de Québec, juillet 1923, Mgr Amédée Gosselin mentionne, sous toutes réserves, comme organistes: en 1661, François d'Auger; de 1666 à 1670, François de Moussard, arrivé à Québec en juillet 1665 et tonsuré le 10 juin 1668; de 1670 à 1700, Louis Jolliet, quand sa vie aventureuse le lui permettait; après 1700, entre autres, l'abbé Resche, à trois reprises, de Gourville, Perinault.

N'est-il par probable que même avant 1670, peut-être dès 1662, Louis Jolliet, clerc tonsuré, «officier en musique», ait eu maintes occasions d'exercer son talent, de «montrer à jouer à plusieurs personnes du séminaire», de rehausser l'éclat des fêtes?]

tions musicales sont, hélas! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées?

La musique n'a rien de la fixité et de la durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac: nous avons ce dessin sous les yeux; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Québec des sons du plus noble des instruments: où est la trace de son talent de virtuose?

Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fugitives. Sans doute le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues.



## CHAPITRE HUITIÈME

Bienheureuse mort du Père Jacques Marquette (compagnon de Louis Jolliet) sur les bords du Lac Michigan, samedi, le 19 mai 1675 — Récit émouvant du Père Claude d'Albon — La moderne cité de Ludington — Frontenac et les missionnaires.

**L**E Père Marquette avait accompli son vœu. Au prix de fatigues inouïes, il avait fondé la mission de l'Immaculée-Conception chez les Illinois de Kaskaskia, où le Père Allouëz devait se rendre deux ans plus tard. Parti de la Baie des Puans au mois de novembre 1674, il avait été contraint par la maladie et la mauvaise saison de passer plusieurs mois dans le voisinage de la rivière Des Plaines, et n'était arrivé à destination que le 8 avril 1675. Il était accompagné de deux canotiers, dont l'un avait fait partie de l'expédition de 1673, conduite par Louis Jolliet. C'étaient Pierre Porteret et un autre homme que les Jésuites appelaient familièrement Jacques, et qui était peut-être Jacques Lagillier ou Largillier, un « donné » de la Compagnie de Jésus, qui se trouvait à Sainte-Marie-du-Saut (de même que Pierre Porteret) lors de la prise de possession du 14 juin 1671<sup>1</sup>.

---

1. Dans une lettre datée: « Aux Cascaskias, ce 2 mars 1706 », le Père Mermet, missionnaire jésuite chez les Illinois, parle de « Jacques dit le Castor » comme l'un des Français qui se trouvaient alors à la mission de l'Immaculée-Conception des Kaskaskias. Cette mention de « Jacques dit le Castor » est annotée de la manière suivante dans la publication américaine intitulée *The Jesuits relations and allied documents*, volume 66: « Reference

Ces deux fidèles canotiers du Père Marquette étaient d'une piété exemplaire, se confessant et communiant deux fois par semaine. L'un d'eux, sinon tous les deux, avait de l'instruction, faisait la lecture à haute voix, et entendait assez le latin pour pouvoir plus tard rapporter les textes sacrés qui furent les dernières paroles tombées des lèvres expirantes du missionnaire <sup>1</sup>.

On conserve aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal, un manuscrit du Père Dablon qui donne des détails précieux sur le deuxième et dernier voyage du Père Marquette au pays des Illinois. Ce récit a été reproduit au volume II des « Relations inédites de la Nouvelle-France », édition Douniol. Il nous fait voir le courageux apôtre tombant d'épuisement, après son départ de Kaskaskia, déposé au fond de l'un de ces légers canots d'écorce dont nous avons si souvent parlé; puis ses deux compagnons, hardis mais soucieux, dirigeant leur embarcation sur la rive est du lac Michigan, pour aller atterrir à l'endroit appelé aujourd'hui Luding, mais qui porta longtemps le nom du missionnaire qui vint y expirer <sup>2</sup>.

---

is here made to a Jesuit lay brother, Jacques l'Argilier dit « le Castor », who had been for many years in the service of the Western Missions. Mermet, in his circular letter announcing the death of Gabriel Marset, also records in the pious death and the virtues of L'Argilier, who had lived nearly 80 years, « of which he had spent nearly 50 in the service of the Society ». He had taken the vows of a coadjutor, and « was received into the Society with permission to live, while one of its members, in the secular garb, for greater service to the Missions ». He died Nov. 4th, 1714; the letter here referred to is in the archives of l'Ecole de Ste-Geneviève, Paris (press-mark : Canada, t. 18, doc. 4a).»

1. Le Père Pierre Cholenec dit que les deux compagnons du dernier voyage du Père Marquette étaient des « domestiques donnés », et qu'ils étaient pieux et « aimables ». Tous deux descendirent à Québec dans l'été de 1675.

2. Les noms de « Père Marquette River » et « Père Marquette Village » n'ont été remplacés qu'assez récemment par ceux de « Ludington River » et « Ludington City », d'après le nom d'un riche personnage de Milwaukee, qui avait su donner des preuves opportunes de sa générosité. Le nom de « Père Marquette » est encore donné à une compagnie de chemin de fer qui a son terminus à Ludington : on peut lire ce nom sur les locomotives et les voitures de la compagnie.

Le but à atteindre était Michillimakinac, et, en traversant le lac en diagonale, on abrégeait la route et l'on augmentait les chances d'arriver à temps pour recevoir du secours. Le Père Dablon raconte les dernières heures de la vie terrestre du saint religieux dans des pages que l'on peut classer parmi les plus émouvantes de nos annales américaines.

Le spectacle de l'heureuse et consolante mort du Père Marquette, au sein du dénuement le plus absolu, et la joie radieuse qui brilla dans son regard au moment suprême, ont inspiré cette belle strophe à l'un de nos poètes canadiens, M. Routhier :

« Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,  
« Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,  
« Si vous avez une âme elle n'est pas plus belle  
« Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir ».

Lisons maintenant la prose austère mais éloquente du Père Dablon :

« Après que les Illinois eurent pris congé du Père (le P. Marquette), remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre le côté du Sud de ce lac, étant venu par celui du Nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage; car, de fait, il devint si faible et si épuisé qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

« Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encoura-

geant à souffrir courageusement toutes les fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques, tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa Sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ou bien : *Maria Mater gratiæ, Mater Dei, memento mei*. Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur soi ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoi qu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

« Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

« La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait accommoder les mains, les pieds et le visage ; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau ; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant que d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prisent la clochette de sa chapelle, pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre ; parlant de toutes ces choses avec tant de repos, et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre, et non pas des siennes.

« Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant rencontré l'embouchure d'une rivière <sup>1</sup>, sur le bord de laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre, parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

« Ils le débarquent donc; ils lui allument un peu de feu; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

« Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François Xavier, ce qu'il avait toujours souhaité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ses compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

« Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna les dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu'il leur administra pour la dernière fois. Il leur

---

1. Cette rivière est désignée sous le nom de « Rivière du P. Marquette » dans une carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin datée de 1664, reproduite au volume 63 de la publication américaine déjà citée. On a vu plus haut que ce nom de « Père Marquette » a été changé dernièrement; les nouvelles cartes de l'Etat de Michigan indiquent cette même rivière sous le nom de « Ludington ».

donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur demanda d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche, qu'il les éveillerait quand il en serait temps; comme de fait, deux ou trois heures après, il les appela, étant tout près d'entrer dans l'agonie.

« Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine majesté de la très grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

« Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots: *Sustinuit anima mea in Verbo ejus*; ou bien ceux-ci: *Mater Dei, memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très douce et très tranquille.

« Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer sou-

vent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même; ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut: Jésus, Maria, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fût présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

« Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnante la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants. »

Le P. Marquette, le grand dévot de l'Immaculée-Conception, mourut le 19 mai 1675, un samedi, jour consacré à la Ste-Vierge, vers onze heures du soir. Ses compagnons, Jacques et Pierre, l'inhumèrent aussitôt, de la manière qu'il avait lui-même indiquée, mais ne quittèrent les lieux qu'assez tard le lendemain.

« Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelques jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisa, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le ciel; il se mit donc à genoux, fit une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulcre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt

son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage. »<sup>1</sup>

Les compagnons de Marquette emportèrent avec eux le journal du missionnaire, adressé au P. Dablon — journal conservé aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal. L'écriture en est régulière, nette, lisible, distinguée, presque féminine : sans être graphologue émérite il est facile de voir que celui qui la traça était un délicat. Si l'auteur de la statue du premier missionnaire des Illinois avait pu consulter ces pages, il y aurait trouvé des inspirations<sup>2</sup>.

Pendant que Marquette, âgé seulement de trente-huit ans, expirait dans la pauvreté et l'isolement, loin de son pays et de sa famille, sans même entendre la parole d'un prêtre, celui qui avait été quelque temps le compagnon de ses travaux et que la postérité devait associer à sa gloire — Louis Jolliet — vivait tranquillement dans sa ville natale de Québec et songeait à s'y établir définitivement en épousant l'arrière-petite-fille du premier habitant canadien. Il est probable que le P. Dablon lui fit connaître la nouvelle de la mort de son ami, mais il y a lieu de croire que le second voyage de l'apôtre des Illinois, accompli en 1674-1675, fut tenu caché au gouverneur comme on avait caché le premier.

Frontenac était dès lors entré dans ce courant d'absolutisme ombrageux et de méthodes tracassières qui devait

1. Voir le récit de la translation (8 juin 1677) des restes du Père Marquette à Saint-Ignace de Michillimakinac, au volume 59 de la publication intitulée: *The Jesuits Relations and allied documents*. Ce même récit se trouve au volume II des *Relations inédites de la Nouvelle-France*. — Après la découverte qu'en a faite le Rév. E. Jacker (3 septembre 1877), quelques ossements furent laissés sous le monument élevé à l'endroit même où on les avait trouvés. Tout le reste est conservé au collège Marquette, Milwaukee. Liste des missionnaires Jésuites — Nouvelle-France et Louisiane — 1611-1800 — Montréal, collège Ste-Marie, 1929, p. 55.

2. La statue de Marquette, don de l'État du Wisconsin, est placée dans la galerie des statues du capitol de Washington. Elle a été exécutée par l'artiste florentin Signor Gaetano Trentanove.



aboutir à son rappel en France. S'arrogeant une autorité qui ne pouvait en aucune façon lui appartenir, il avait défendu à tous les ecclésiastiques, indistinctement, de passer d'un endroit à l'autre sans sa permission<sup>1</sup>. Bien entendu que l'on ne se soumit à cette exigence qu'en autant que cela était strictement nécessaire pour éviter des conflits. C'est peut-être à cause de ces prétentions excessives du gouverneur que le récit de la découverte du Mississipi, écrit par Marquette en 1674, ne fut publié qu'en 1681, six ans après la mort de son auteur.

---

1. « En sorte — écrivait l'abbé d'Urfé, dans un mémoire adressé à Colbert — que, de Kenté, où est notre résidence, nous n'oserions pas aller au village le plus proche de nous, non pas même pour y secourir un Français, ou pour y assister un pauvre sauvage agonisant, y baptiser un enfant qui se meurt, sans en avoir reçu auparavant la permission de Québec, c'est-à-dire sans avoir fait trois cents lieues au milieu de beaucoup de périls et avec de grands frais, que nous ne sommes nullement en état de soutenir ». Cette plainte eut son effet: Frontenac fut blâmé par le roi lui-même.

